

Chères Oiséennes, Chers Oiséens



Comme chaque année les premiers mois sont consacrés à la clôture des comptes de l'année antérieure et à la préparation des nouveaux budgets qui, nous permettront d'assurer le fonctionnement des différents services tout au long des mois à venir (**commune, commerces, lotissement**) mais aussi, la réalisation des projets divers et des travaux qui ont été retenus à travers nos réunions du Conseil Municipal **sans oublier notre participation financière au regroupement scolaire**. Pour certains s'ils sont prévus au budget, ils restent dans l'attente des subventions accordées par le Département et la Région.

De nouveau l'année 2023 a marqué une véritable rupture pour la santé financière des collectivités territoriales, confrontées à une forte inflation de leurs dépenses et à des recettes en diminution, principalement due aux fortes hausses des charges à caractère général.

Le Conseil Municipal a voté ses budgets **Pas d'augmentation de la fiscalité communale** **Des priorités retenues, d'autres en attente...**

Dans ce contexte resté difficile, la commission des finances a présenté le samedi 06 avril des budgets avec pour volonté de continuer à préparer l'avenir de notre village, continuer d'examiner toutes les pistes susceptibles d'apporter des économies, supporter des charges supplémentaires.

A l'unanimité des membres présents les budgets ont été adoptés ; merci pour les votes de confiance accordés, merci au personnel administratif qui a apporté toute sa collaboration.

2023 - c'est la réalisation des travaux prévus à l'exception de la création d'un 2^{ème} columbarium, reporté à 2024.

- c'est la réouverture du local commercial avec ***La P'tite Boutique*** qui donne toutes satisfactions. Un point multi services au service de la population et des environs. *Merci à tous ceux qui la font vivre.*

- c'est tous les moments festifs proposés par les Fêtes et Cérémonies ainsi que le Comité des fêtes.

- c'est aussi la fermeture du Café-Restaurant. Sans surprise mais une déception ; nous sommes restés sans solution immédiate avec de nombreuses contraintes administratives, matérielles et financières. Nous ferons tout notre possible pour y donner une autre destinée mais il faudra investir de nouveau.

2024 c'est l'aboutissement à des projets en cours, des recettes attendues

- Lotissement de la Sucrierie : en partenariat avec L'OPH de l'Aisne, c'est le rachat pour l'euro symbolique par la commune de ces deux parcelles, celles-ci sont vendues.
- Terrains anciens puits Nestlé : achetés en 2015 et destinés à seule vocation de promenade, au-delà d'y donner un réel avenir. Le Conseil Municipal a décidé de s'en séparer. La vente est en cours. Les promeneurs pourront continuer de satisfaire à leurs moments de détente dans un cadre verdoyant en empruntant le chemin de halage entre les ponts de OISY et du Gard d'ETREUX.
- Lotissement Rue du Planty : Deux parcelles restées sans vocation d'usage depuis de nombreuses années, choix de les viabiliser a été le nôtre en vue de les proposer à la construction. Elles sont mises en vente.

2024 c'est plusieurs dossiers retenus, pour certains en attente de subventions

Cimetière : - création d'un 2^{ème} columbarium.

L'église : - réparations de la toiture, nettoyage des chéneaux.
- remplacement de la porte d'entrée.
- réfection de la sacristie, à charge du personnel technique.

Rue du MIDI : le réaménagement des trottoirs avec la pose d'enrobés, un mur de soutènement des terres, la création d'un parking, l'impasse entre la Mairie et le monument aux morts ainsi que la ruelle Bernard avec la pose d'une émulsion gravillonnée, la réfection de la voirie par la pose d'un tapis d'enrobés.
Une réunion d'informations est prévue avec les riverains avant le démarrage des travaux.

Le café-restaurant : **OUI** pour le proposer à un futur projet mais des dépenses supplémentaires sont à prévoir avec des travaux de réparations et de rénovation qui s'imposent. En charge des artisans locaux, le personnel technique est également sollicité.

L'école : - gestion automatisée du portail d'entrée, suite retour et exigences maintenues du plan Vigipirate.
- la toiture, dé moussage- nettoyage- traitement anti mousse.

Les chaufferies de l'école et salles polyvalente-associations : Améliorer les fonctionnements en prévision d'économies d'énergie.

La salle polyvalente : achats d'équipements plus adaptés.

Chemin rural du Planty et autres : une nouvelle phase d'entretien.

Commune - Association ASA : en partenariat, une 1^{ère} tranche d'entretien du fossé.

Café-restaurant : réfection dalle béton et carrelage, petits travaux de rénovation.

Terrain multi sports : travaux de réparations sur les résines et enrobés.

Le Fil Infos

Le Regroupement scolaire

2024-2026. Evolution de la Carte Scolaire

Pour garder notre école. Mettons tous nos efforts en commun

Avec sa création en 1997, c'est le maintien d'un milieu de vie pour les enfants et il reste un point de rencontre pour nous tous dans nos villages respectifs. C'est aussi une participation financière annuelle pour chaque commune par des élus engagés, accompagnés par les enseignantes et le personnel qui tiennent toutes leur place pour satisfaire à l'éducation des enfants, les préparer au monde de demain.

A tous ces efforts, pour les familles qui le souhaitent c'est le service d'un déjeuner à prix coûtant le midi pour les enfants, un service de garderie gratuit le matin et le soir, un transport scolaire gratuit, des sorties pédagogiques, etc. Cette année c'est le retour aux cycles piscine.

A ce jour dans le plus grand respect et choix des familles, des enfants fréquentent des écoles aux alentours ce qui engendre une baisse non négligeable des effectifs. Restons solidaires pour éviter le pire.

2024 avec les Fêtes et Cérémonies – le Comité des Fêtes

Les moments de convivialité programmés

- le Dimanche 21 Janvier : Vœux du Maire.
- le Lundi 1^{er} Avril : Chocolats de Pâques au terrain multi sports.
- les Samedi 04 et Dimanche 05 Mai : Fête communale et Brocante-vide grenier.
- le Samedi 22 Juin : Spécial fête de la musique.
- le Dimanche 20 Octobre : Repas pour les Aînés à partir de 65 ans.
- le Samedi 23 Novembre : Soirée Beaujolais nouveau.
- le Samedi 07 Décembre : Distribution bons d'achats de Noël pour les Aînés à partir de 65 ans.
- le Vendredi 13 Décembre : Fête du Personnel.
- le Samedi 14 Décembre : Spectacle de Noël pour les enfants jusque 12 ans.

Associations : les subventions ont été reconduites.

Le Maire, Jean-Louis DUFRENNE

